



## PRÉVENTION



ALAJI

# ACTEUR PRAP 2S ALM – PRÉVENTION DES RISQUES À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE – SANITAIRE ET SOCIAL – ACCOMPAGNEMENT À LA MOBILITÉ

## RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES

Sur un échantillon de 101 candidats et pour l'année 2024 :

- Taux de satisfaction : 99 %
- Taux de réussite : 95 % (sur 99 présentés)
- Taux d'abandon : 2,9 %
- Intégration en emploi dès la fin de la formation : non concerné
- Poursuite de parcours de formation dès la fin de l'action : non concerné

Si vous désirez des informations complémentaires, vous pouvez contacter le service communication ALAJI : [Contact-formations@alaji.fr](mailto:Contact-formations@alaji.fr)

## PRE-REQUIS

Toute personne ayant déjà une première expérience dans les soins ou l'aide en établissement hospitalier ou en maison de retraite

## OBJECTIFS

La formation PRAP 2S vise à rendre tout personnel capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels il est exposé, en proposant de manière concertée des améliorations techniques et organisationnelles.

## CONTENU DE LA FORMATION

**Introduction** : collecter les informations et définir la prévention des Risques

**Domaine de compétence 1** : se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise

**Domaine de compétences 2** : observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

**Domaine de compétences 3** : participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

### Épreuve des domaines de compétences 1, 2 et 3

**Domaine de compétences 4** : accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

### Épreuve du domaine de compétences 4 Bilan Évaluation

## DURÉE

28 h devant être réparties sur 4 journées non consécutives (2 jours + 2 jours)

## METHODES MOBILISÉES

- Formation en présentiel et présentiel enrichi
- Activités individuelles, en ateliers et en sous-groupes
- Matériel professionnel : mannequins, lits médicalisés, Fauteuil roulant, Lève malade, Verticaliseur, Disques de rotation, Planches de transfert, Drap de glisse,...
- Formateur professionnel issus des métiers des services aux personnes

## MODALITÉ D'EVALUATION

Un certificat «acteur PRAP 2S» valable 24 mois sera délivré au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux épreuves certificatives

Possibilité de validation partielle : non

Équivalence et passerelles : /

Suite de parcours : soumis à recyclage d'une journée tous les 2 ans.

Débouchés : Acteur PRAP 2S

## **MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS**

- Constitution de groupes de 4 à 10 personnes
- Ouverture de la formation 15 jours avant le démarrage effectif

**Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :**

<http://www.alaji.fr/category/sites-de-formation/>

## **CONTACTS**



03.83.58.18.28



<https://www.alaji.fr/contact/>

## **ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE**

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.



## **TARIF**

- Tarif individuel : nous consulter pour un devis
- En inter et en intra : nous consulter pour un devis

## **DERNIÈRE MISE À JOUR**

22/01/2025